

Info APEL3M



Association
pour la **Protection**
de l'**Environnement**
du **Lac trois milles**

Bulletin d'information pour le riverain du lac Trois-Milles

Été 2014

Photographie : Claude Genier

PROTÉGER
PRÉSERVER
PROFITER

Pour plus de détails,
suivez-nous sur



Municipalité
Ste-Cécile-de-Whitton



Municipalité Régionale
de Comté du Granit



Desjardins
Caisse de la Région
de Mégantic

numéra
graphisme | photographie



Sommaire

Mot du Président.	2
Hommage.	2
Déjà 10 ans	3
Inventaires biologiques du bassin versant du lac trois-milles	3
Été 2013 : Mission bio-diversité pour le lac Trois-Milles	4
Ne traitez pas vos bibittes de lac en lac !	5
Une communauté autour du lac, se regrouper pour le plaisir et mieux s'organiser.	5
Inspecteur en bâtiment	6
Les beaux gazons au bord de l'eau : une mauvaise idée.	6
Les bouées sur le lac... pourquoi ?	7
Algues bleu-vert : on a besoin de vous !	7
Code d'éthique du riverain et de l'utilisateur du lac Trois-Milles	7
Subventions et autres sources de financement	8
Une belle pelouse... mais à quel prix ?	8



Mot du Président

Riverains et riveraines,

Malgré un hiver interminable, la nature reprend vie et les beaux jours sont à nos portes. Les membres du Conseil d'administration de l'APEL3M vous souhaitent un bel été 2014 au Lac Trois Milles.

Avant de vous faire part de nos projets à venir, je tiens d'abord à souligner le travail exceptionnel réalisé par Benjamin Gourlin, étudiant à la maîtrise en environnement, à l'été 2013. Il nous a permis d'avoir un portrait exhaustif du lac et son environnement. À partir des données recueillies, ce dernier nous a fait part de pistes intéressantes pour les prochaines années dans le but de maintenir la santé du lac. Nous vous invitons à consulter les rapports de l'été 2013 sous l'onglet de l'APEL3M sur le site de la municipalité. Je tiens aussi à remercier les membres de l'exécutif actuel qui font un travail remarquable depuis plusieurs années pour le Lac Trois Milles.

Pour l'été 2014, l'APEL3M, en collaboration avec la MRC du granit et la

municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, oriente son action vers un approche terrain soit par des actions concrètes dans le milieu: vérification de la qualité des barrages à castor, installation d'un bassin de sédimentation et bermes de rétention dans un des tributaires du lac, solidification du barrage au déversoir du lac et enfin une étude ichtyologique (étude du poisson) en collaboration avec MDDEP. De plus, nous poursuivrons le suivi sur la qualité de l'eau par la prise ponctuelle de données (température, Oxygène dissous, turbidité) et l'étude du périphyton.

La réalisation de ces projets nécessite un support financier important et nous tenons à remercier nos donateurs 2014 : la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, la MRC du Granit et la Caisse populaire de Mégantic. De plus, comme par le passé, vous serez invités à participer à certaines activités de financement (vente de rallye-maison, calendriers). Nous espérons grandement que

chaque riverain se procurera sa carte de membre de l'APEL3M, l'association vouée à la protection du lac dont vous avez la jouissance. C'est un signe concret dans votre engagement personnel pour la protection de votre lac.

Je profite de cette occasion pour vous inviter à l'assemblée générale annuelle de l'Association pour la Protection du Lac Trois Milles (APEL3M) qui aura lieu le samedi 12 juillet de 9H00 à 12H00 à la salle municipale au village. C'est un moment privilégié pour échanger sur vos besoins comme riverains et de vous impliquer dans votre association.

Au plaisir de vous y rencontrer

Dominique Massé,
président APEL3M

Hommage



Le 28 mai dernier, monsieur René Allard a quitté les rives de son bien-aimé lac Trois-Milles. Depuis 1969, lui et sa conjointe Micheline, se sont employés à rendre beau, coquet et confortable leur chalet tout en aménageant leur terrain de façon à mettre en valeur la nature. C'est toujours un plaisir pour les yeux de passer devant leur propriété.

L'APEL3M désire rendre hommage à l'un de ses

premiers bâtisseurs, ce voisin, cet ami, ce grand homme plein de sagesse, toujours souriant, accueillant et prêt à donner un coup de main.

Nos plus sincères condoléances à madame Micheline Lapierre, à ses filles Lizon, Isabelle et leurs conjoints ainsi qu'à ses huit petits-enfants.

L'APEL3M et ses membres

Votre conseil d'administration

L'équipe est actuellement composée de Dominique Massé Président, Pierre Dumas Vice-Président, Isabelle Boulet Secrétaire, Sylvie Larrivée Trésorière, Claude Grenier, Pierre Cournoyer et Francine Dorval Administrateurs.

Nos règlements et statuts, adoptés le 10 octobre 2009, prévoient que les membres sont élus pour deux ans. Le conseil d'administration compte sept membres élus

lors de l'assemblée générale. Le quorum est de 20 % des membres de l'APEL3M. Les personnes élues au CA sont responsables de l'attribution des différents postes lors de la réunion suivant l'assemblée générale. Trois postes sont à combler lors de la prochaine assemblée générale du 12 juillet prochain. Bienvenue à la relève!

Francine Dorval



Il était une fois...

numera
graphisme | photographie

Claude Grenier, créateur d'images
claude@numera.ca
www.numera.ca

Communiquez avec numera pour réserver votre photographe de mariage.

5284 rue Frontenac, Local 2
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H3
T 819 583-3883

Déjà 10 ans



Et oui! L'APEL3M aura 10 ans cet été, qui aurait pensé à ça aujourd'hui. Grâce au bénévolat de plusieurs personnes qui se sont impliquées, nous pouvons dire : mission accomplie ! Beaucoup reste encore à faire mais plusieurs choses ont été faites. Notre premier mandat était de sensibiliser et éduquer la population car notre lac est très sensible. Je ne vous ferai pas une description complète des choses qui ont été accomplies car la liste serait trop longue à énumérer.

Le début n'a pas été très facile, beaucoup de changements et d'habitudes devaient être changés, nous n'étions pas toujours les bienvenus.

Nous avons été les précurseurs à la MRC dans beaucoup de domaines tels que fosses septiques, renaturalisation, études exhaustives de notre bassin versant. Le cheminement s'est fait peut-être à petits pas pour certains, mais personnellement, je crois qu'il s'est fait à pas de géant.

Nous sommes partis avec une équipe qui voulait que les choses changent. Je me souviens encore aujourd'hui de Josette Maranda et Réjean Campagna venus me rencontrer et me demander ce que je pensais de créer une association pour la protection de notre lac. Il ne m'en fallait pas plus pour

embarquer dans la création de ce que nous connaissons aujourd'hui l'APEL3M. Cela demande beaucoup d'énergie et de temps mais combien cela peut être enrichissant personnellement et collectivement.

Créer une association ne se fait pas seul, il faut prendre des connaissances, passer des fins de semaines à s'éduquer (ce que RAPPEL a su faire avec brio), s'impliquer auprès de plusieurs organismes, tels que la Municipalité, la MRC et autres.

La municipalité s'est également impliquée dans notre association, pas seulement avec des

subventions mais par la présence d'un représentant du conseil dans notre CA qui est d'une grande aide et sans oublier notre inspecteur qui fait l'application de la réglementation. Il y a la MRC du Granit qui s'implique avec rigueur dans la réglementation des cours d'eau et des lacs et aide financièrement les associations telles que la nôtre. Le Cobaric et le Cogésaf sont également des partenaires importants qui font l'éducation et de la sensibilisation pour les associations. Grâce à eux, nous sommes en partie ce que nous sommes maintenant.

Je ne sais pas aujourd'hui si

la perception que vous avez du lac est celle que vous aviez il y a 10 ans mais si elle a changé, c'est peut-être grâce à l'APEL3M?

Pour terminer, j'aimerais remercier tous les gens qui se sont impliqués au cours des 10 années dans le conseil. Sans eux, il aurait été impossible d'être où nous sommes présentement. Également, je tiens à remercier tous les riverains qui ont cru en l'APEL3M. Sans votre confiance, votre participation et vos encouragements, notre association n'existerait tout simplement pas.

Longue vie à l'APEL3M,
Pierre Dumas



Été 2013 : Mission bio-diversité pour le lac Trois-Milles

L'année dernière, nous avons fait une étude portant sur la qualité du milieu naturel du lac Trois-Milles grâce à l'étude du « bios » ou formes vivantes qui occupent le territoire. Benjamin Gourlin, notre spécialiste, a identifié une grande quantité d'espèces vivant sur le territoire. Elles peuvent être considérées comme des bio-indicateurs témoignant des perturbations environnementales présentes et dégager les tendances évolutives de notre milieu. En résumé, nous avons donc fait un bilan de santé du Lac Trois-

Milles et de son bassin versant.

La partie 1 de son rapport rend donc compte de toutes les données recueillies sur le terrain ainsi que des résultats des évaluations physico-chimiques faites régulièrement sur le lac. En 2017, nous devrions refaire les diverses analyses en respectant le protocole utilisé en 2013 afin de comparer les données recueillies. Nous pourrions alors poser une évaluation objective de l'amélioration ou non des divers paramètres étudiés. D'ici là

et à chaque été, nous continuerons de prendre les mesures physico-chimiques.

Benjamin a aussi analysé les stress potentiels pouvant influencer la biodiversité et la qualité du lac Trois-Milles. Il s'est attardé à l'apport de résidus chimiques (engrais, pesticides, huiles, phosphore, etc.), à l'apport de sédiments qui est la principale problématique du lac (coupes forestières antérieures et routes) ainsi qu'à l'apport de matière organique (feuilles,

branches, humus, résidus de pelouse et forestiers).

La partie 3 du rapport étudie le fonctionnement du castor autour de notre lac et son habitat. L'activité du castor génère des gains importants pour l'environnement du lac Trois-Milles dont une biodiversité riche et évolutive. L'étude a permis de répertorier neuf milieux humides reliés à la Rivière Noire, deux au ruisseau Dupuis, trois au ruisseau Lacroix et un au ruisseau Médé. Chacun d'eux est décrit dans le rapport. Mais comme toute médaille a deux côtés, il y a aussi des pertes reliées à la présence du castor d'où l'importance de favoriser une gestion qui soit adaptée au bassin versant du lac Trois-Milles.

Des mesures curatives ou préventives pourraient être requises afin de limiter l'expansion du castor ou pour consolider des barrages existants. Ses recommandations nous enjoignent de pérenniser les

castors sur le bassin versant tout en limitant leur expansion vers de nouveaux secteurs. Le but premier demeurant de s'assurer que le lac soit protégé d'un apport important de sédiments et que les barrages existants ne cèdent pas. D'autres évaluations seront requises en 2014 pour s'assurer de leur solidité et agir si requis.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'intégralité du rapport de Benjamin ainsi que des diverses études effectuées au cours des dix dernières années afin de devenir, vous aussi, un spécialiste du lac Trois-Milles. La santé de notre lac dépend en très grande partie à l'implication de chacun des riverains et des comportements que nous adoptons. Nous avons besoin les uns des autres pour profiter encore longtemps de ce magnifique plan d'eau.

Francine Dorval

Inventaires biologiques du bassin versant du lac trois-milles

Pour la caractérisation biologique du bassin versant du lac Trois-Milles trois groupes biologiques facilement observables ont été prioritaires : les oiseaux, les amphibiens ainsi que la flore et les habitats biologiques.

Les oiseaux

L'échantillonnage pour l'inventaire ornithologique a eu lieu du 12 mai au 14 juin 2013 pendant la période de nidification; moment optimal pour entendre les mâles chanter le jour et en début de soirée pour les espèces diurnes. Plus de 85

espèces diurnes nicheuses ont été identifiées et 15 autres espèces diurnes qui ont rendu des visites occasionnelles ainsi que 4 espèces de rapaces nocturnes.

Le biologiste propose que des mesures soient prises afin de protéger deux espèces : Le pygargue à tête blanche – visiteur occasionnel désigné comme une espèce vulnérable et la Paruline du Canada, espèce nicheuse menacée ou vulnérable.

Les amphibiens

Tout comme les oiseaux, l'échantillonnage des amphibiens audibles (grenouilles, rainettes et crapauds) a été réalisé en période de reproduction majoritairement dans les

endroits humides par des visites nocturnes. Dans la catégorie d'amphibiens audibles (anoures) 6 espèces ont été identifiées et dans la catégorie non audibles (urodèles) deux espèces de salamandre ont été observées sur un potentiel de 6.

Végétation terrestre

Chaque association de végétaux constitue un habitat biologique propice au développement d'une faune et d'une flore plus ou moins variée. L'inventaire de la végétation avait pour but d'identifier et de localiser les grands ensembles biologiques sur le territoire du bassin versant du lac Trois-Milles, plus précisément aux abords du lac et de ses affluents dont

voici les différentes zones : Forêt et bois, landes et fourrés, strate arbustive (non humide), végétation herbacée, milieux humides boisés (marécages), milieux humides herbacés (marais et tourbières). Ce qui a permis de prendre connaissance de la vulnérabilité naturelle des différentes zones étudiées. Parallèlement l'inventaire de la flore patrimoniale a été fait ainsi que la vérification de plantes exotiques envahissantes.

Lors de l'inventaire (non exhaustif) 2013 de la végétation du bassin versant du lac Trois-Milles, aucune plante protégée ou qualifiée d'invasive n'a été observée.

Le biologiste recommande qu'un inventaire complet de la flore soit fait de façon ponctuelle tenant compte que les ensembles de végétation sont sujets à l'évolution surtout aux abords des milieux humides et aquatiques.

Les résultats de la caractérisation aux abords et affluents du lac Trois-Milles démontrent la richesse du patrimoine par la grande diversité de ses habitats. Certains secteurs ou une grande diversité d'oiseaux a été observée pourraient être intéressants de préserver et de mettre en valeur auprès du public.

Sylvie Larrivée

NE TRAÎNEZ PAS VOS BIBITTES de lac en lac!

Vous risquez de contaminer nos lacs et nos rivières.

ATTENTION!

- 1 Videz** l'eau de cale et du vivier loin du plan d'eau.
- 2 Retirez** les résidus (boue, plantes, poissons, appâts) et **jetez-les** loin du plan d'eau.
- 3 Nettoyez** bien remorque, bateau et autres équipements.
- 4 Répétez** l'opération à chaque fois.



www.bibittes.org

Parcs naturels de la NATURE

Anticosti

ABV

Ne traînez pas vos bibittes de lac en lac !

Cet été, une nouvelle affiche sera placée à la halte pour sensibiliser les propriétaires de bateaux face à la menace qu'ils peuvent représenter pour le lac. En effet, plusieurs pêcheurs et plaisanciers aiment naviguer d'un lac à l'autre question d'admirer des paysages différents ou de pêcher différentes espèces de poissons.

Cette pratique peut toutefois apporter au lac Trois-Milles des espèces envahissantes, des nouvelles espèces aquatiques qui peuvent détruire tout l'écosystème du lac.

Qu'est-ce qu'une espèce aquatique envahissante ?

Ce sont des espèces introduites dans un milieu

dans lequel ils ne vivaient pas avant. Elles proviennent d'un autre lac et peuvent être transportées d'un lac à l'autre par des humains, sans le savoir.

Au Québec, 6 espèces envahissantes sont inquiétantes et envahissent graduellement nos lacs :

- la moule zébrée
- la moule quagga
- le myriophylle à épi
- l'écrevisse à taches rouges
- le cladocère épineux
- la puce d'eau en hameçon

Pourquoi sont-elles nuisibles ?

Les espèces aquatiques envahissantes sont menaçantes pour plusieurs raisons qui touchent tout le monde. Elles causent d'énormes dommages, tant environnementaux

qu'économiques. Voici les principaux dommages qu'elles causent :

- Obstruction des prises d'eau potables de votre chalet
 - Diminution de la valeur de votre propriété riveraine
 - Bris sur les bateaux, les moteurs et l'équipement de pêche
 - Réduction du nombre et de la diversité de poissons pour la pêche
 - Vieillesse prématurée des lacs touchés
 - Dégradation de la beauté naturelle des lacs touchés
 - Réduction des plantes indigènes, écrevisses, poissons, oiseaux, etc.
- Quoi faire pour empêcher de faire entrer ces espèces aquatiques envahissantes dans notre lac ?

Quatre petits gestes simples suffisent à protéger le lac Trois-Milles :

- 1- Videz l'eau de cale et du vivier LOIN du lac.
- 2- Retirez les résidus (boue, plantes, poissons, appâts) et JETEZ-LES LOIN du lac.
- 3- Nettoyez bien remorque, bateau et autres équipements.
- 4- Répétez l'opération à chaque fois.

Merci de sensibiliser les utilisateurs de bateaux de votre entourage !

Merci aux locataires de chalets d'informer vos locataires qui possèdent des bateaux !

Ensemble, protégeons le lac Trois-Milles de ces petits envahisseurs !

Isabelle Boulet



Une communauté autour du lac, se regrouper pour le plaisir et mieux s'organiser.

Combien sommes-nous de riverains autour du lac ? Combien de saisonniers et de résidents permanents ? Chaque année, ça bouge. Des riverains partent, d'autres arrivent. Nous venons de partout. Nous avons des expériences et connaissances diverses.

C'est toujours enrichissant et passionnant de se rencontrer. Mais c'est aussi difficile car nous ne sommes pas tous là en même temps et il y a rarement plus de 10 riverains qui assistent aux assemblées générales annuelles.

Nous avons en commun de posséder une propriété, de jouir d'un lac (peu profond et fragile), d'une route accessible à l'année pour la plupart d'entre nous (parfois cahoteuse et poussiéreuse), du chant des oiseaux, de la vue sur les montagnes, d'un compte de taxes et de bien d'autres choses qu'il serait trop long d'énumérer.

Mais que diriez-vous de nous donner un temps de rencontre pendant l'été ? Un moment qui revienne à tous les étés et pour lequel on pourrait développer une habitude ? Notre fête des voisins à nous. Et aussi un moyen de se regrouper, de mieux se connaître et qui sait d'être plus fort quand il s'agit de travailler à la sauvegarde de notre lac et de nos droits comme citoyens ?

Nous vous proposons le dimanche de la première fin de semaine du congé de la construction. C'est un moment où il y a généralement le plus de riverains présents autour du lac. S'il pleuvait, ce serait remis au dimanche suivant. Un grand pique-nique où chacun apporte son lunch, son breuvage préféré, sa chaise, sa bonne humeur, peut-être aussi son instrument de musique pour un rassemblement à la tête du lac. On pourrait y arriver à pied, en vélo, en kayak, en canot, en bateau, en ponton ou en auto. Pourquoi pas ?

Cette année ce pourrait être le dimanche 20 juillet aux alentours de 11h00.

Qu'en pensez-vous ?

Dominique, Isabelle, Sylvie, Claude, Francine et les deux Pierre



Un paysage rempli de charme



Inspecteur en bâtiment

Protégeons notre beau lac

Bonjour

Cette année je vais prendre le temps de visiter chacune de vos bandes riveraines pour voir où vous en êtes.

Résumé du règlement

- Revitaliser sur une profondeur de cinq (5) mètres à partir de la ligne des hautes eaux;
- Une « fenêtre » d'une largeur de cinq (5) mètres maximum et en biais peut être gardée pour votre accès au lac;
- Choisir des plantes de variétés indigènes, diversifiées en taille et en espèces, qui conviennent à votre rive en considérant leur rusticité, la pente, la localisation (talus), le type de sol, l'ensoleillement, etc.

Pour ce faire, deux choix s'offrent à vous.

Option 1 : Laissez la nature s'implanter d'elle-même en cessant de tondre la végétation.

Avantages : aucun effort, moins de surface à tondre, efficacité maximum.

Option 2 : Créer un aménagement de végétaux indigènes

Avantages : vous mettez vos talents de créateur à l'œuvre.

Désavantage : Vous devrez vous investir dans le choix de végétaux appropriés et dans leur implantation à long terme (temps, argent, effort)

Au plaisir de vous rencontrer, et avant tous vos travaux riverains, veuillez vous référer à votre inspecteur en bâtiment et environnement.

Yvan Mathieu
Inspecteur en bâtiment



Les beaux gazons au bord de l'eau : une mauvaise idée

Une bande riveraine gazonnée cause un apport non négligeable de nutriments vers les plans d'eau. Selon certaines estimations, on parle d'environ 0.2 grammes de phosphore par mètre carré de surface gazonnée par année, et ce, même sans l'utilisation d'engrais. Notez qu'un seul gramme de phosphore contribue à la prolifération de 500 grammes de plantes aquatique. Vous

comprendrez ainsi l'importance d'élargir votre bande riveraine pour réduire la superficie gazonnée avoisinante au lac. La réglementation régionale est claire à ce sujet : la bande de végétation riveraine doit avoir au minimum 5 mètres de largeur (2 mètres si le terrain est boisé à plus de 50 %). Ainsi, l'eau qui s'écoule de votre propriété peut être filtrée et purifiée par la végétation. Au lac Trois-Milles, l'état des bandes riveraines est généralement bon. Le travail de l'association durant les années 2011 et 2012 aura permis de tracer le portrait des bandes riveraines. Ce dernier révèle qu'il ne resterait que 6 propriétés riveraines pour lesquelles beaucoup de travail est toujours à faire pour obtenir une bande riveraine conforme. La MRC du Granit

travail en étroite collaboration avec l'inspecteur Yvan Mathieu pour arriver à une totale conformité. De plus, en soutien au projet « Pour un lac et une vie aquatique dynamique », la MRC du Granit accompagnera l'APEL 3M dans la réalisation de ces actions terrains visant à restreindre l'apport de sédiments et de phosphore en provenance du bassin versant. Sur ce, je vous souhaite un été plein de bons gestes pour la protection du lac. Ensemble nous pouvons changer les choses!

Rémi Morin, responsable à l'environnement, MRC du Granit

Rémi Morin,
Responsable à
l'Environnement
MRC du Granit

Réservez votre calendrier 2014 auprès d'un membre de votre conseil d'administration au coût de 20\$

Une belle façon d'encourager votre association et de rendre hommage à notre belle région.

Un beau cadeau à se faire ou à offrir!



Les bouées sur le lac... pourquoi ?

Depuis quelques années déjà, suite à l'approbation de la municipalité de Ste-Cécile de Whitton, du MDDEP et de Transports Canada, l'APEL3M a fait l'acquisition de bouées qu'elle installe à des endroits spécifiques du lac Trois-Milles. À quoi servent ces bouées au juste ? Le principal but de ces bouées est de limiter l'accès à certains endroits du lac aux bateaux à moteur.

En effet, le passage des bateaux à moteur en eaux peu profondes (on parle ici de 4 pieds et moins) soulève et brasse les sédiments qui se sont déposés au fond du lac. Ces sédiments, en plus

d'augmenter la prolifération de cyanobactéries, amène une eau brouille qui nuit à la santé des poissons et aux autres espèces aquatiques du lac.

De plus, les bouées évitent la navigation des bateaux à moteur trop près des rives, ce qui augmenterait le risque d'érosion des berges. Les vagues créées par les bateaux ramènent avec elles des sédiments et, potentiellement, du phosphore provenant des engrais et pesticides, qui nuisent à la qualité de l'eau du lac Trois-Milles.

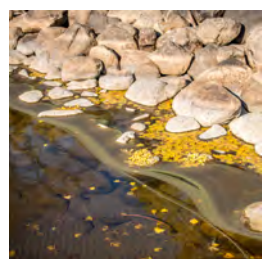
Aussi, les bouées évitent le passage des bateaux dans des zones où il y a beaucoup de plantes aquatiques. Lorsqu'un bateau à moteur passe à un endroit où il y a beaucoup

d'algues, il coupe ces plantes aquatiques qui sont alors transportées partout dans le lac Trois-Milles. Résultat : les algues envahissent plus facilement le lac plutôt que de rester dans des zones spécifiques.

Enfin, le but de ces bouées est donc principalement environnemental mais aussi par souci de sécurité pour les usagers du lac Trois-Milles, que ce soit des baigneurs, des kayakistes, des canotiers, etc.

Merci de respecter aussi la limite de vitesse de 10km/h qui, pour les mêmes raisons énumérées ci-haut, contribue à la santé du lac Trois-Milles et à la sécurité de ses usagers !

Isabelle Boulet



Algues bleu-vert : on a besoin de vous !

Depuis quelques années déjà, il est de notre devoir d'avertir le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP) lorsque l'on est témoin de la présence de cyanobactéries (algue bleu-vert) dans un cours d'eau ou un lac. Cela leur permet de faire un suivi environnemental afin d'assurer la protection de la santé des baigneurs et des autres usagers des lacs touchés par les cyanobactéries et aussi de publier des bilans et une liste des plans d'eau

touchés de façon à sensibiliser la population et les acteurs du milieu.

Comme les membres de l'APEL3M ne peuvent pas être partout à la fois pour surveiller le lac Trois-Milles, on a besoin de vous ! Si vous voyez des algues bleu-vert près de chez-vous ou même si vous CROYEZ qu'il y en a, nous vous demandons de communiquer rapidement avec la municipalité de Ste-Cécile de Whitton et on se chargera d'envoyer une personne responsable pour aller vérifier et possiblement prélever un échantillon d'eau afin de la faire analyser (pour connaître le taux de toxines présent). Si le taux de toxines est trop élevé, le MDDEP pourra émettre un avis de santé publique et tous les riverains du lac Trois-Milles seront mis rapidement au courant.

Cela ne prendra que

quelques minutes et vous nous aidez grandement à maintenir la santé et la sécurité de tous les plaisanciers et les baigneurs du lac Trois-Milles ! En effet, l'ingestion d'une certaine quantité de toxines produites par les cyanobactéries ou un contact cutané avec celles-ci peut causer des problèmes de santé (affecter le foie, nuire à la transmission de l'influx nerveux, causer des allergies, de l'irritation, etc.).

Voici le numéro :
Municipalité de Ste-Cécile de Whitton :
819-583-0770
Pour en savoir plus :
http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/suivi_mi_l-aqua/cyano.htm

Isabelle Boulet

CODE D'ÉTHIQUE DU RIVERAIN ET DE L'USAGER DU LAC TROIS-MILLES

Je suis respectueux de l'environnement du lac;

Je respecte le règlement #2008-14 concernant la gestion des bandes riveraines, des engrais et pesticides et le contrôle de l'érosion;

Je respecte le règlement concernant les installations sanitaires;

Je ne nourris pas les canards, comprenant que je peux ainsi rompre leur équilibre naturel et attirer des problèmes tels que la dermatite du baigneur;

Je respecte les autres utilisateurs du lac et les riverains en évitant les bruits excessifs.

EMBARCATIONS:

Je navigue avec prudence et je respecte la limite de vitesse recommandée de 10 km/h;

Je respecte les espaces de navigation recommandés pour protéger les bandes riveraines, prévenir le brassage de sédiments, protéger les baigneurs et les autres usagers du lac;

Je navigue en ligne droite à partir de la rive ou vers la rive;

Je m'assure d'avoir un moteur en ordre et je fais le plein d'essence avant la mise à l'eau de mon embarcation;

Je remplacerai dès que possible mon moteur à 2 temps par un moteur à 4 temps ou encore mieux par un moteur électrique;

Je m'assure de ne pas introduire d'espèces indésirables (myriophylle ou moules zébrées) par un bon séchage de mon embarcation ou un lavage à l'eau chaude sous pression, si j'arrive d'un cours d'eau incertain;

Je ne jette rien dans le lac, je jette mes déchets et mes mégots dans une poubelle à mon retour sur la rive.

APEL3M
Assoc. Chasse et Pêche
Municipalité de Ste-Cécile
Le 5 juillet 2010

Subventions et autres sources de financement

Mai 2014 – Le projet d'APEL3M pour l'été 2014 «Pour un lac et une vie aquatique dynamique !» prendra son envol bientôt.

Le projet cible trois objectifs :

1 - Assurer la conservation et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains du lac Trois-Milles et de ses tributaires.

2 - Diminuer les problématiques d'érosion ou d'inondation.

3 - Mettre en valeur le potentiel récréotouristique lié à l'eau et encourager l'adoption de comportements écoresponsables

L'APEL3M tient à remercier tous ses partenaires pour leur confiance, leur appui et

leur généreuse contribution pour la réalisation de ses projets : la Municipalité de Ste-Cécile de Whitton, la MRC du Granit, la Caisse Desjardins Région de Mégantic.

Nous tenons à souligner le travail fructueux de deux membres du conseil d'administration pour leurs sources de financement créatives : Isabelle Boulet qui pour la 4^e année consécutive crée et prépare l'envoi des rallye-maisons et pour la 2^e année, Claude Grenier pour la création de calendriers présentant de belles photos et panorama de la municipalité de Ste-Cécile de Whitton et du Lac Trois-milles.

Et nous tenons aussi à remercier tous les membres de l'association pour leur fidélité et leur soutien constant et ce depuis 10 ans. Nous profitons de l'occasion pour inviter toutes personnes intéressées à notre mission à s'impliquer au sein de l'association, nous acceptons toutes formes de contributions. Nous vous rappelons que les dons à l'ordre de l'association APPEL3M sont destinés à couvrir les frais administratifs et les frais inhérents à nos projets.

Sylvie Larrivée, trésorière

RALLYE-MAISON ÉDITION 2014

L'APEL3M tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé et continuent de participer, année après année, au rallye-maison de l'APEL3M. En plus d'offrir plus de 200\$ en prix de participation, ce rallye-maison est un moyen de financement important pour notre association.

Donc, si vous êtes intéressés à nous encourager tout en vous amusant, ou si vous connaissez des gens que ça pourraient intéresser, communiquez avec nous au numéro suivant: 583-5695.

Pour l'édition 2014, les gagnants seront annoncés lors de l'AGA du 12 juillet prochain.

Ce bulletin est une initiative du comité de l'association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles.

Si vous avez des commentaires, suggestions ou des opinions vous pouvez nous joindre au 583-5695 (Isabelle Boulet) ou par courriel à: Dominique Massé, apel3m@hotmail.com; Claude Grenier: claud@numera.ca

Une belle pelouse... mais à quel prix ?

Qui a dit que notre pelouse devait absolument être d'un vert uniforme, sans « bibittes » et sans mauvaises herbes ? Bien sûr, un beau terrain fait la fierté de son propriétaire mais quels sont les réels dangers et impacts de l'utilisation de pesticides et d'engrais sur la santé des êtres humains, de la faune et du lac ? Malheureusement, ils sont plus nombreux qu'on ne le pense...

Les engrais chimiques servent à nourrir la pelouse et les végétaux, la rendre plus forte, plus verte. Une partie de ces engrais pénètrent dans le sol tandis qu'une autre reste à la surface de la terre. Lorsqu'il pleut, ces engrais, très

solubles dans l'eau, sont entraînés inévitablement dans le lac et ils servent alors à nourrir d'autres plantes... les algues ! Vous vous demandez pourquoi il semble y avoir autant d'algues dans le lac Trois-Milles ? Les engrais chimiques utilisés sur les terrains autour du lac en sont peut-être la cause.

Les pesticides sont bien utiles lorsque l'on veut protéger nos plantes, nos fleurs, nos arbres et notre pelouse de ces petits insectes ravageurs ou des mauvaises herbes. On se dit alors que l'on protège l'environnement puisque nous aidons nos végétaux à combattre ces indésirables... vraiment ? Les pesticides sont eux aussi entraînés par l'eau de pluie et servent alors à éliminer d'autres espèces vivantes aquatiques. On brise alors l'écosystème de notre lac,

on tue des petits organismes servant à nourrir les poissons. Certaines espèces de poissons et d'animaux meurent, de faim ou d'empoisonnement. Mais par-dessus tout, c'est la santé des être humains mangeant les poissons et se baignant dans des eaux contenant des pesticides que l'on met en péril...

Ainsi, dans le seul but d'avoir un beau terrain, on achète à gros prix des engrais et des pesticides, on contamine notre lac, on augmente la quantité d'algues dans le fond du lac, on tue des espèces aquatiques, on rend malades certains animaux, on diminue le nombre de poissons présents dans le lac et on met notre propre santé en danger...

Quoi faire alors pour avoir une belle pelouse naturelle ?

Il suffit de laisser faire la nature ! En épandant des pesticides et des engrais sur notre pelouse ou nos végétaux, on les rend dépendants à ces produits et on diminue leur capacité à se défendre eux-mêmes. Les engrais rendent les sols acides et les appauvrissent en matière organique, ce qui nous oblige à remettre des engrais chaque année. Voici quelques trucs pour une pelouse et des végétaux en santé, tout naturellement.

- Faites analyser votre sol pour en connaître le type et surtout le pH.

- Semez des espèces adaptées à votre type de sol.

- Utilisez des engrais 100% naturels et organiques, sans phosphore (compost, résidus de coupe d'herbe, feuilles mortes déchiquetées, etc.)

- Gardez votre pelouse entre 6,5 cm et 8 cm pour en

conserver l'humidité.

- Laissez vos résidus de coupe de pelouse sur le sol (c'est de l'engrais naturel !).

- Au bord du lac, semez plutôt des arbustes qui stabilisent les berges et filtrent les engrais et les pesticides avant qu'ils n'entrent dans le lac.

Mais, le meilleur conseil qui soit est celui-ci : Soyez tolérants !

Ces petites « bibittes » et ces mauvaises herbes ne sont pas si dangereuses après tout ! Qu'en pensez-vous ?

Isabelle Boulet